

# La Guinée en convalescence

## I. — « La parole est à vous »

Conakry. — Comment, littéralement, évacuer Sekou Touré ? D'une certaine façon, il est demeuré omniprésent. Dans les mentalités, les conversations, les antichambres, les administrations, au coin de la rue. Les Guinéens le retrouvent ainsi, comme « au sortir d'un cauchemar », nous dira l'un d'entre eux.

On essaie de comprendre, de s'expliquer ce qui a bien pu se passer. Le sujet est inépuisable. Dans cette opération de dissection, la Guinée est partagée entre les rancœurs et la tolérance, la volonté non d'oublier mais de passer l'éponge, et cette impulsion que tout ce qui a été perdu — en vies humaines, en souffrances, en tortures — doit se payer.

Libres, du moins pour l'instant, les Guinéens le sont de tout dire. De se défouler verbalement, de découvrir la vérité, de se culpabiliser, de se racheter, d'exprimer leur amer-

De notre envoyé spécial  
J.-C. POMONTI

tume, de ressasser les misères du passé. Radio-Conakry, tous les soirs, dans son émission « La parole est à vous », offre l'antenne aux anciens du camp Boiro. A ceux parmi ces rescapés qui ont encore la force de décrire leur calvaire et qui, parfois, parce qu'ils ont trop souffert, divaguent. Comment ne pas écouter celui-ci, qui s'étonne de croiser régulièrement, dans la rue, son ancien geôlier tortionnaire ? Comment ne pas entendre cet autre, qui prêche la modération, la réconciliation ? Comment les Guinéens les moins intéressés ne frémissent-ils pas devant ces voix sorties comme d'outre-tombe ?

Il y a cet homme au sourire très humble — six ans de camp Boiro, de

1961 à 1966 — qui raconte comment, par la fente sous la porte de sa cellule, il luttait pour récupérer des épluchures de bananes et s'en nourrir. Ou pour courir après une souris et la dévorer toute crue. « *Le pire, ajoute-t-il néanmoins, c'était la soif, la soif.* » Et pourtant, conclut-il, depuis que les militaires ont pris le pouvoir, le 3 avril, depuis que les langues se sont déliées, il n'aurait « *jamais cru que les choses étaient si dramatiques* ». Il y a aussi ce vieux bourgeois qui entre, d'un pas hésitant, dans la salle d'attente du colonel Traoré, le premier ministre. Il lui faut un moment pour reconnaître les gens. Il se colle aux visages, réfléchit un instant, se remémore, embrasse, manque de trébucher, s'excuse, s'assoit dans son obscurité. Lui n'est sorti du Camp Boiro que le 3 avril.

(Lire la suite page 5.)

# AFRIQUE

... LE MONDE — Jeudi

## La Guinée en convalescence

(Suite de la première page.)

Le camp Boiro ? Elle est toujours là, cette vaste caserne délabrée de la Garde républicaine, à 200 mètres à peine de la grande mosquée flamboyante neuve, dans l'enceinte de laquelle se trouve le médiocre mausolée où est censé reposer Sekou Touré. Les gosses en franchissent la porte, cahiers sous le bras, traînant la savate. Les familles des gardes vaquent à leurs occupations à l'ombre des manguiers, au milieu des poules et des chèvres. La « Tête de Mort » — ainsi avait-on baptisé quatre cellules fermées autour d'une cour à peine plus grande, — se trouve à l'entrée du camp, à 30 mètres à peine d'une avenue très passante. On y entassait jusqu'à cinquante ou soixante détenus dans une pièce de trois mètres sur quatre. « Nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert », dit une inscription. Une seule vespasienne, au milieu de la cour, — les femmes étaient enfermées juste à côté, dans deux petites pièces sans lumière et sans toilettes. Le garde ouvre la salle de torture — la « cabine technique » — quelques mètres plus loin : le téléphone de campagne, la corde... « *C'est là qu'ils m'ont torturé les trois premiers mois* », raconte un haut fonctionnaire, quarante-cinq ans, dont six de camp Boiro (1971-1977),

« *Le téléphone de campagne, à plat ventre ou à genoux sur des tessons de bouteilles, ligoté* », se remémore-t-il. Ismaël Touré, demi-frère de l'ancien président, aujourd'hui aux arrêts, présidait la commission d'enquête, sans toutefois assister aux séances de torture. Après six mois d'internement, en janvier 1972, Siaka, commandant de Boiro et neveu de Sekou Touré, lui dira : « *Vous êtes innocent.* » « *Ils ne m'ont relâché que cinq ans plus tard, et, si j'ai conservé ma santé, c'est que je mangeais tout. De mon temps, il y avait six ou sept morts par jour* », raconte-t-il.

La télévision guinéenne a filmé Boiro pour que personne n'ignore ce qui s'y est passé. « *Toute la nuit, on entendait les cris, on ne pouvait pas dormir, c'est le comité révolutionnaire qui opérait* », ajoute le garde transformé en guide. Pendant plus de vingt ans, des enfants ont grandi et des familles ont vécu aux abords de ces murs obstrués dont les portes ne s'ouvraient qu'après minuit. Le bâtiment face à la salle de torture abrite un magasin et une salle de classe où des enfants sont en train d'annoncer. Il se trouve sur le chemin du « bloc », petit camp dans le camp, où sont aménagées les cellules de la « diète noire » — réservées à ceux qui étaient condamnés à mourir de faim dans l'obscurité après la torture — et les autres cellules — « *pour ceux qui continuaient leur vie* », explique un autre guide, un milicien.

En prenant le pouvoir, le 3 avril, une semaine après les funérailles de l'ancien « prési », les militaires ont voulu, à tout prix, éviter les règlements de comptes. Mais ils ont aussi

libéré les détenus politiques — et quelques droit commun — et laissé les gens parler. Ils ont aussi invité les exilés à regagner le pays. Boiro, Sekou Touré, les deux noms sont indissociables. Ils sont au centre de la réconciliation de tant de familles séparées pendant dix ou vingt ans et, trop souvent, amputées d'un ou deux membres. Au « bloc », on avait aménagé, près de la porcherie, un tas de ciment, appelé la « murette », où les corps s'entassaient en attendant la nuit, au cours de laquelle ils étaient transférés dans un cimetière pour être enterrés en cachette.

Siaka Touré visitait parfois quand il les connaissait, les parents de ses propres victimes et s'associait à leurs pleurs. Quant à l'ancien président, il attendait la visite de ceux qu'il avait grâciés et devaient le remercier, publiquement, de tant de mansuétude. Les uns venaient sur leurs béquilles, les autres avec leurs ulcères, les derniers avançaient dans leur cécité. A Boiro, le milicien — « *je n'étais pas là sous l'ancien régime* », précise-t-il — s'arrête devant la cellule 49, celle où Diallo Telli, premier secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, est mort de la « diète noire ». Les prisonniers les plus anciens, raconte un garde républicain, étaient autorisés à sortir s'asseoir, parce qu'ils étaient « *trop faibles pour tenter de se sauver* ». Partout, sur tous les murs, des centaines de bâtons s'alignent, seul moyen, pour les anciens détenus, de se remémorer les jours qui passaient.

### A l'heure du souvenir

Conakry vit ainsi à l'heure du souvenir. *Horoya*, seule publication locale, rapporte l'affaire des « derniers fusillés », ceux de Mamou, une agglomération du centre du pays, exécutés publiquement le 21 mars pour avoir participé à une rixe déclenchée par un contrôle d'identité. Quatre d'entre eux, dont un unijambiste, furent ainsi passés par les armes, tandis que vingt-deux autres écopaient de cinq à vingt ans de travaux forcés.

Le lendemain, un jeudi, Sekou Touré, malade depuis longtemps et qui ne se soignait pas, est victime, dans la soirée d'un sérieux malaise après avoir prononcé un discours devant un congrès de syndicats. Il vomit un souper léger et crache du sang. Il va se reposer dans le petit appartement aménagé discrètement au bureau régional, un bâtiment qui jouxte le Petit Palais, où il est censé résider depuis que les travaux ont commencé dans l'ancien palais des gouverneurs. Le vendredi, les vomissements continuent, et les médecins appelés à son chevet — chinois, américains et marocains — sont formels : il s'agit d'une grave complication cardiovasculaire, et il faut l'évacuer de toute urgence sur un hôpital, à l'étranger, pour l'opérer.

Sekou Touré refuse. Il veut se faire opérer à Conakry, ce qui est

impossible. Il ne cédera que le dimanche soir. Un avion de l'ARAMCO le transporte aux Etats-Unis, où il mourra, le lundi 26 mars, sur la table d'opération, sur laquelle il se trouvait depuis cinq heures. Le cœur a lâché. La nouvelle est connue la nuit même à Conakry. Le corps a-t-il été rapatrié par la famille ? Personne n'y croit, car aucun Guinéen ne peut affirmer l'avoir vu. Officiellement, le chef de l'Etat a été embaumé par une vingtaine de mollahs marocains, qui l'ont enterré dans le mausolée de la grande mosquée de Conakry. « *On ne pourra jamais dire : voici l'ancien président. Personne ne verra son corps* », aurait confié un jour Sekou Touré.

Plusieurs, parmi l'élite guinéenne, sont persuadés que Sekou Touré est enterré quelque part au Maroc. Et chacun rappelle les signes avant-coureurs de la fin. Il y avait eu à la fin décembre 1983 ce terrible et insolite tremblement de terre, présage d'un malheur proche. Peu de temps avant sa mort, Sekou Touré avait entrepris de faire retaper le vieux palais des gouverneurs français, siège de la présidence, au centre de Conakry. Chez les Peuls du Fouta-Djalon, un chef qui change de résidence n'abat pas le toit de sa maison — cela porte malheur. Le palais, dont la rénovation a été abandonnée, gît aujourd'hui, au bout de son parc, ouvert aux intempéries.

La mémoire fait partie de l'héritage « sekoutourien ». Sans parler de ceux qui ont directement souffert, dans leur chair, du régime, beaucoup de Guinéens expriment aujourd'hui leur sentiment d'avoir été floués et humiliés. Sekou Touré ne croyait plus au développement de son pays, il savait peut-être même qu'une relance de l'économie guinéenne, si elle s'était réalisée de son temps — ce qui paraît peu probable en dépit d'une certaine libéralisation depuis 1977 — aurait pu remettre son pouvoir en cause. Il avait intérêt à ce que la Guinée demeure dans le marasme dans laquelle il l'a laissée, à condition que cela ne salisse pas cette nouvelle image de « sage de l'Afrique » qu'il entendait imposer sur la scène internationale, notamment à l'occasion de son accession, prévue cette année, à la présidence annuelle de l'OUA.

### Vingt-six ans de nausée

« *Ces vingt-six ans me donnent la nausée* », dit un Guinéen qui a l'impression d'une gigantesque escroquerie. La terreur, la couardise et la corruption n'expliquent pas tout. « *Il y a eu un côté complètement surréaliste dans ce que nous avons traversé* », tente d'expliquer un autre. Les campagnes avaient fini par se replier sur elles-mêmes dans cet invraisemblable parti-Etat où rien ne fonctionnait. La stabilité des villes était assurée, ces dernières années, par des importations — souvent des dons — de céréales distribuées par les syndicats, sur présentation de cartes de rationnement, à un taux officiel inférieur de cinq ou six fois à celui du marché libre. Quant aux clientèles du régime, du petit fonctionnaire au ministre, elles étaient tenues en laisse par le laisser-aller toléré par Sekou Touré. « *Tout le monde vivait dans l'illégalité, ce qui arrangeait Sekou Touré, car il pouvait ainsi arrêter n'importe qui, n'importe quand, pour malversation* », résume un fonctionnaire. Le président encourageait sciemment la corruption.

S'était-il assagi ? Avait-il renoncé, ne serait-ce que pour ménager son image de marque internationale, aux méthodes les plus honteuses de gouvernement ? Des informations concordantes laissent penser qu'une nouvelle vague de répression allait s'abattre sur le pays. Au début de janvier, le quotidien gouvernemental sénégalais « *le Soleil* » a annoncé que trois ressortissants guinéens avaient été interpellés en haute Casamance, après avoir recruté dix-sept « mercenaires » — deux Sénégalais et quinze Guinéens de Bissau — pour « déstabiliser » Sekou Touré. L'ancien président, alors, avait trouvé son pré-

texte, le « complot étranger ». Dès février, d'anciens détenus de Boiro ont été avertis par un gardien que les séances de torture se multipliaient dans la « cabine technique ». Des listes de suspects avaient été dressées.

« *A ce moment-là, nous a raconté un ancien de Boiro, « j'ai décidé de m'enfuir, et je comptais passer à l'étranger quand Sekou est mort.* » De leur côté, les officiers qui sont au pouvoir aujourd'hui auraient décidé de réagir au cas où Sekou Touré s'en serait pris à l'un d'entre eux. En tout état de cause, alors que l'ancien président tentait de sauver son sommet de l'OUA, fort compromis par les divisions internes de l'organisation panafricaine, la Guinée s'appêtait à vivre, de nouveau, une période bien sombre. Des incidents avaient eu lieu dans plusieurs localités de province. Dans ce pays qui demeurerait, en fait, coupé du reste du monde, où l'ancien président pouvait agir à sa guise sans grand risque d'être démasqué, une nouvelle mise au pas se préparait ; la machine s'était remise en marche.

Il reste, dernier cadeau empoisonné, que Sekou Touré est mort « de sa belle mort », sans avoir été renversé. Un vice-président américain et un premier ministre français ont, entre autres, assisté à ses funérailles. Si les militaires ont pris le pouvoir par défaut, ils n'ont pas attendu que de médiocres courtisans s'empoignent — ce qui fut le cas, le lundi 2 avril, entre l'ancien premier ministre et Ismaël Touré — pour envisager d'assurer eux-mêmes la succession. La prise du pouvoir a eu lieu dans la nuit du 2 au 3 avril, alors que les autorités avaient déjà menacé d'arrêter le colonel Diarra Traoré, l'actuel premier ministre. Mais les officiers préparaient peut-être déjà leur intervention le vendredi 30 mars, alors que la foule assistait, sur les gradins du stade de Conakry, à la cérémonie funéraire organisée pour l'ancien chef de l'Etat.

« *Car, nous a dit l'un des Guinéens dans le secret, les militaires ont voulu éviter tout incident. Ils ont eu peur que des poches de résistance se forment, du côté de la gendarmerie, de la police et même d'une milice qui disposait de quelques mousquetons. Il fallait éviter toute réaction de panique, et il était impérieux d'empêcher tout geste de vengeance.* » Le coup a donc pris du temps — quelques jours — pour être monté, et tout s'est passé dans l'ordre, sans résistance, sans excès et sans pillage.

Des compromis ont été acceptés, et l'entourage de Sekou Touré n'a été arrêté qu'après coup. Ce beau monde — entre cent et deux cents personnes — a été regroupé à Boiro puis transféré au camp de Kindia, à 150 kilomètres au nord de Conakry, où les interrogatoires continuent, depuis, sous la direction d'un officier supérieur. Ils sont correctement nourris et disposent de lits. Mme Andrée Touré, la veuve depuis longtemps délaissée de l'ancien président, a eu le crâne rasé. Siaka Touré souffre d'un pied qui n'a pas été soigné et aurait entamé une grève de la faim.

Il faudra bien un jour décider de leur sort, logiquement à l'occasion d'un procès qui risque de remuer beaucoup de boue et de raviver de nombreux et pénibles souvenirs. L'obsession Sekou Touré promet donc de demeurer forte. Entretiens, tout en assurant l'ordre et en rétablissant les libertés fondamentales, des officiers aux tempes grisonnantes, qui ont souvent vieilli dans la marginalité dans laquelle les avait cantonnée l'ancien président, assurent les affaires courantes et tentent de « redresser » leur pays. Ils ont commencé par examiner l'état des lieux. Le bilan est assez accablant.

J.-C. POMONTI

Prochain article :

« TOUT EST FOUTU... »

# La Guinée en convalescence

## II. — « Tout est foutu »

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Depuis la mort du président Sekou Touré et le coup d'Etat qui a mis fin au régime civil, la Guinée fait l'inventaire de son passé. Cette brusque libération de la parole révèle à jour les atrocités qui ont été commises dans ce pays pendant un quart de siècle. Mais les anciens dirigeants, aujourd'hui emprisonnés, vont vraisemblablement passer en jugement et leurs « confessions » risquent de remuer beaucoup de boue... (Le Monde du 24 mai).

Conakry. — Désolation, vétusté, manque de médicaments et absence d'équipement. « Plutôt des pénitenciers que des hôpitaux », selon Horoya, publication du ministère de l'information. En visitant, voici quelques jours, les centres hospitaliers d'Ignace-Deen, de Donka et de la Cité de solidarité, le nouveau chef de l'Etat, le colonel Conté, a pu constater la misère des pensionnaires et, plus généralement, l'absence d'infrastructure sanitaire dont souffre la Guinée.

La grande gare de la capitale, aux hangars rouillés et aux bâtiments délabrés, semble avoir été à moitié abandonnée à la suite d'un bombardement. Conakry croule sous la poussière. La plupart des bâtiments publics n'ont pas été repeints depuis des années. Ça et là, les carreaux manquent aux fenêtres, des toitures s'effondrent, des égouts sont bouchés. A quelques exceptions près, le parc automobile du pays ressemble à une incroyable collection de voitures d'occasion rafistolées avec les moyens du bord et qui, pourtant, continuent de rouler.

« Tout est foutu », a dit le premier ministre, le colonel Diarra Traoré, lors de sa première conférence de presse. « On vivait mieux avant », entend-on souvent à Conakry. Les caisses de l'Etat sont vides. La dette extérieure est évaluée à 1,6 milliard de dollars, dont un bon tiers à l'égard de l'Union soviétique. Le syli, la monnaie locale, a repris du poids depuis le coup d'Etat militaire du 3 avril, sans doute parce que la confiance est en partie revenue, notamment dans les milieux commerciaux libanais. Mais, sur le marché parallèle, il ne vaut toujours que le cinquième de son cours officiel. De toute façon, les quatre cinquièmes des transactions se font en devises.

Ces dernières années surtout, Sekou Touré donnait l'impression de ne garder qu'un œil sur la Guinée pour s'assurer seulement que son arrière-pensée était tranquille. Sur le plan économique, la politique d'ouverture — le rapprochement avec les pays occidentaux et arabes — n'avait pas eu de grands effets. Il ne paraissait guère s'en préoccuper. Il consacrait une bonne partie de son temps à tenter

de se donner sur la scène internationale une nouvelle image de « sage africain ». Il essayait de sauver « son » sommet de l'OUA — organisation qu'il avait cessé de bouder en 1978 — afin d'accéder, cette année, à la présidence annuelle de l'organisation panafricaine. Il brigait également la présidence du mouvement des non-alignés, espérant devenir par ce beau doublé « président de l'Afrique » et porte-parole du tiers-monde.

Entre-temps, la Guinée plongeait lentement mais sûrement dans un univers surréaliste. Depuis la révolte des femmes, en 1977, Sekou Touré avait été contraint de libéraliser le petit commerce. Mais les réformes en étaient restées là. En établissant l'inventaire de ce qui leur a été légué, les militaires sont sévères. « L'économie a été sabotée », estime le président du CMRN (Comité militaire de redressement national), le colonel Conté, un homme discret mais qui suit de très près les affaires de l'Etat.

### Prébendes et bakchichs

Fournissant 97 % des recettes à l'exportation, la bauxite rapporte à l'Etat environ 200 millions de dollars par an car l'un des gisements, celui de Kindia-Debele, mis en exploitation par les Soviétiques en 1974, sert à rembourser les investissements soviétiques sur place ainsi que des dettes contractées par Conakry à l'égard de Moscou. L'exploitation des gisements de diamant et d'or est l'objet d'une fraude généralisée. Les exportations de produits agricoles sont inexistantes alors que la Guinée exportait en 1960 cent vingt mille tonnes de bananes. Dans ces conditions, le fait que la balance commerciale soit à peu près équilibrée démontre surtout que la Guinée a été privée de tout, à commencer du matériel indispensable à une marche satisfaisante de l'économie.

Entêtement ou réflexe ? Sekou Touré aura tenu jusqu'à la fin, mais plutôt comme un rite qui faisait somnoler ses auditeurs, un discours de plus en plus creux — et insupportable — sur la création de l'« homme nouveau ». Les nouveaux-nés devaient être, sur-le-champ, inscrits par leurs pères au parti-Etat (PDG), Parti démocratique de Guinée), la cotisation s'évanouissant le plus souvent dans les poches des cadres du parti. Les paysans devaient, de leur côté, payer en nature une partie de leurs impôts, et la révolte avait grondé, à plusieurs reprises ces derniers mois, en brousse. Tout le système était contrôlé par des milliers d'indica-

teurs à la solde de la famille de Sekou Touré, lequel agençait jusqu'aux mariages de ses proches collaborateurs pour renforcer l'oligarchie au pouvoir. « Il dressait les fils contre le père et l'élève contre le maître », nous dit un étudiant, dont le grand-père a passé plusieurs années au camp Boiro.

Le système du parti-Etat avait généralisé la confusion. On ignore aujourd'hui le nombre des fonctionnaires ainsi que celui des employés de près d'une centaine de sociétés d'Etat, qui sont presque toutes déficitaires. Théoriquement, tout le monde devrait avoir droit à des rations de riz et quelques autres produits de base. Mais une bonne partie de ces marchandises sont détournées dès leur arrivée dans le port de Conakry, où le service des douanes aurait besoin d'être entièrement réorganisé. L'initiative étant découragée et les salaires insuffisants, les administrations sont vides, chacun se consacrant bien avant la fermeture officielle des bureaux, à quinze heures, à son deuxième métier. Les petits fonctionnaires s'étaient transformés en chauffeurs de taxi et les miliciens passaient le plus clair de leur temps à établir des barrages sur les routes pour taxer voyageurs et convoyeurs de marchandises. On comptait jusqu'à cinquante de ces « péages » sur le tronçon routier — 150 kilomètres — qui relie Conakry à Kindia.

La Guinée « révolutionnaire et populaire » de Sekou Touré était devenue le pays de la prébende et du bakchich. Pour quitter le pays, le visiteur de passage, quelle que soit la durée de son séjour, doit encore obtenir un certificat d'hébergement visé par le ministère de l'intérieur, un visa de sortie et le tampon, sur son billet de transport, du service de la régulation des douanes. Toutes ces formalités ne se font rapidement que moyennant pourboires. Ces pratiques sont passées dans les mœurs et les supprimer entamera sérieusement les revenus de milliers, sinon de dizaines de milliers de parasites. Les militaires au pouvoir se retrouvent ainsi en partie prisonniers de l'héritage qui contribue à paralyser le pays.

### Une passivité générale

Autre handicap, la démobilité des esprits — les gens ne croient plus à rien, ayant pris seulement l'habitude d'être « prêts pour la révolution », le grand slogan de l'ancien régime, c'est-à-dire prêts à plier l'échine devant les typhons déclenchés par le guide suprême. Chez les

ministres, parmi les cadres responsables et dans les rangs des experts étrangers, c'est un leitmotiv : « Non seulement, entend-on, il sera très dur de remettre les gens au travail, mais ils sont devenus passifs et ont perdu tout réflexe critique. » Le pouvoir militaire s'appuie sur le seul instrument dont il dispose : une fonction publique pléthorique qui a servi jusqu'au bout Sekou Touré. « Ceux qui ont refusé de le faire sont morts ou exilés », nous a dit un Guinéen qui a longtemps fréquenté Sekou Touré, en

Pas d'armée, pas de coup d'Etat, pensait sans doute Sekou Touré. Il avait complètement marginalisé des militaires sans équipements ni armes, huit mille hommes dont les chefs ont vieilli sans prendre de galons. Les conseillers militaires soviétiques, partis depuis quelque temps déjà, ne leur avaient donné aucun entraînement. Ils ont laissé derrière eux quelques chars, trois hélicoptères, deux Mig et de rares canons. Tout cela a rouillé sous les tropiques. Certains officiers ont disparu dans les geôles du régime. Les casernes sont dans un état pitoyable. Les quelques blindés qui roulent encore ont été placés à des

collègues du CRMN — dorénavant pourrait presque tracer un trait identique, — il mesure le che qui attend leur groupe d'anciens vieillards sans honneurs et commençaient, avant la mort de Sekou Touré, à se réunir, ce s'attendaient, depuis le début de l'année, à une répression les rangs.

L'ancien chef de l'Etat a beaucoup de victimes. « Il a été le vertèbre de ce pays », nous dit un Guinéen revenu de France, vingt ans d'exil. Il a également humilié un grand nombre de compatriotes, épreuve commune qui pourrait aujourd'hui coaguler un ciment. Il est vrai qu'il mettait au piquet, pendant des années, un homme qui avait



La Guinée a une superficie de 245 856 kilomètres carrés et sa population est estimée à six millions d'habitants. Juste après la mort du président Sekou Touré, la diaspora guinéenne, vivant notamment en Côte-d'Ivoire et au Sénégal, était forte de deux millions de personnes. La population est islamisée à 75 %. Les ressources économiques de la Guinée sont essentiellement constituées par l'exploitation de la bauxite (premier exportateur mondial) et la culture des bananes, du café et des noix (forte régression). Les ressources potentielles de la Guinée sont très importantes dans le domaine minier (or, diamant, uranium et pétrole), ce qui n'empêche pas ce pays de figurer parmi les vingt-cinq pays dont le revenu par tête d'habitants est le plus bas du monde. La France assure près de 45 % des importations guinéennes.

ajoutant : « Nous devons accepter ce fait. »

Dresser l'état des lieux, c'est aussi constater qu'après vingt-six années de « révolution » la Guinée compte plus de 80 % d'analphabètes, que l'expérience, mal conçue et sans moyens, de réhabilitation des six principales langues nationales — sur les dix-sept parlées du pays — s'est soldée par un échec et qu'il faut, aujourd'hui, repenser entièrement un enseignement de très piètre qualité. Le taux réel de scolarisation est inférieur à 30 % et, dans le secondaire comme dans le primaire, une classe regroupe généralement plus de cent élèves, et qui reçoivent les leçons d'enseignants de niveaux très inégaux.

L'armée, c'était un « foutoir » disent aujourd'hui les militaires.

points stratégiques de Conakry mais leur apparition, le jour du coup d'Etat, a surtout donné la preuve que le pouvoir avait réellement changé de mains.

Actuel ministre de l'information, le capitaine Mohamed Traoré a été, plusieurs années durant, détaché comme conseiller auprès d'Amilcar Cabral à l'époque de la résistance de Guinée-Bissau contre l'armée portugaise. Il a ensuite été interné pendant trois ans au camp Boiro. Il représente son pays au sein du comité de libération de l'OUA, dont le siège est à Dar-Es-Salaam. Il n'a rien d'un jeune officier turbulent et écervelé, comme on en voit souvent dans d'autres pays africains au lendemain de coups d'Etat. La cinquantaine passée, les tempes grisonnantes et l'allure austère, il est tout le contraire d'un putschiste. Comme bon nombre de ses

dans les années 50, faire n'importe quoi n'est pas la fierté des Guinéens. France et certains de ses africains ont sans doute contribué à l'enfermer dans sa paranoïa tout état de cause, la Guinée désormais subit les effets de « développement ». L'ingénieur clenchée par la prise du pouvoir par les militaires ne doit pas trop illusion. Le pays, entré en convalescence et, dans un certain temps, devra composer, au mieux, de modestes avant de renouer un développement que les richesses de son sol et de son sous-sol mettent d'envisager.

Prochain article :

UN BRIN D'ESPOIR

maintenant, il connaît presque tous les enfants du train. Je m'offre la petite sieste dont je rêvais tout à l'heure... « On arrive ! Va chercher Fanfan. » Eh bien, vous me croirez si vous voulez, mais l'extraire du wagon jeux fut la partie la plus fatigante du voyage !

Pendant l'été 1984, la SNCF met

en service des trains (de nuit, de jour), spécialement étudiés pour faciliter votre voyage en famille. Par exemple, les trains Familles de jour circulent sur 5 relations (au départ de Paris vers Lannion, Quimper, Royan, Toulouse et vice-versa ; au départ de Nantes vers Nice et vice-versa) et comportent les aménagements suivants : coin nurserie avec table à

langer, prise chauffe-biberons ; Pour les plus grands, la voiture « espace enfants ». Le tout entièrement gratuit. Vous y trouverez aussi un service de restauration adapté aux besoins des enfants, et la possibilité de réserver,

moyennant un forfait modique, un compartiment pour toute votre famille. Vos enfants de moins de 4 ans, grâce au tarif « Bambin » (réduction de 75 % sur le prix du billet adulte), bénéficient d'une place à part en-

tière. Renseignez-vous dans les gares et agences de voyages.

\* Circule certains jours. Horaires indicatifs.

\*\* Dans certains trains.

**SNCF**

**LE TRAIN. DU BON TEMPS A BON PRIX.**

**QUIMPER 16H34\***

FANFAN SE TROUVE SI BIEN QU'IL NE VEUT PLUS DESCENDRE DU TRAIN!

BONNE IDÉE  
LE FORFAIT COMPARTIMENT  
RÉSERVÉ À LA  
FAMILLE!!!

ALLEZ LES ENFANTS  
PRÉPAREZ-VOUS  
ON ARRIVE!!!

OH NON!  
ON S'AMUSE  
TROP BIEN!



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« La gauche tient un nouveau langage » affirme M. Pierre Mauroy

« Lorsque, en application du troisième alinéa de l'article 49 de la Constitution, le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement sur le vote d'un texte, le débat est immédiatement suspendu pendant vingt-quatre heures. »

M. Philippe Mestre, député (UDF) de Vendée et ancien préfet, s'est étonné que les forces de police aient tenté d'intercepter la manifestation des parents d'élèves de Loire-Atlantique qui ont construit, sur la place Montparnasse, à Paris, une école privée provisoire.

« votre embarras, peut-être de votre mauvaise conscience, en tout cas du manque de confiance dans votre majorité », a-t-il lancé au premier ministre.

En lui répondant, M. Pierre Mauroy a tout à la fois repris les arguments qu'il avait développés la veille et préparé l'intervention qu'il devait faire dans le débat de censure jeudi après-midi.

Quelques heures auparavant, à l'Elysée, en marge des délibérations du conseil des ministres, M. Mauroy avait justifié ses ultimes concessions aux laïques dont l'annonce avait paru surprendre non seulement le ministre de l'éducation mais certains proches collaborateurs du président de la République.

D'autre part, M<sup>me</sup> Hélène Missolle (RPR, Paris) et M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), animateurs de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, ont vivement critiqué, au cours d'une conférence de presse, le même

jour, les amendements déposés ou acceptés par le gouvernement : « Il s'agit d'une grande aggravation du projet initial. Le premier ministre s'est laissé entraîner et s'est aligné sur la base la plus dure de son camp. »

Au cours du débat de censure, les orateurs du RPR et de l'UDF, M. Jacques Chirac et M. Jean-Claude Gaudin, se proposaient de reprendre un tel langage, tant il est plus facile à l'opposition de s'insurger contre le projet gouvernemental, que de proposer son propre programme, car, en la matière ses divisions éclateraient alors au grand jour.

Th. B.

M. Jospin : vociférations. — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a lancé un avertissement aux défenseurs de l'école libre en disant, le mercredi 23 mai : « Il serait bon que ceux qui vocifèrent retrouvent le sens des réalités. Il est évident qu'ils ne mobiliseront pas leurs troupes sans que nous mobilisions les nôtres. »

M. Chirac : calme et sérénité. — M. Jacques Chirac a déclaré le mercredi 23 mai que la municipalité parisienne se mettra à la disposition des associations de parents d'élèves de l'école libre pour « organiser un rassemblement à Paris dans de bonnes conditions ». Il a rappelé à ceux qui y participeront — et qu'il souhaite nombreux — qu'un grand rassemblement de ce type à Paris « doit être fait dans l'ordre, dans le calme et la sérénité si l'on veut qu'il ait un véritable impact politique ».

L'âge de la retraite dans la haute fonction publique LES GRANDS CORPS DE L'ÉTAT EN APPELLENT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Sept associations ou syndicats (1) représentant les principaux grands corps de l'Etat viennent d'adresser une lettre au président de la République pour protester contre les projets de loi tendant à baisser de soixante-huit à soixante-cinq ans la limite d'âge de la retraite pour certains magistrats et fonctionnaires.

« Une concertation reste d'autant plus utile, soulignent les signataires, que l'on est en droit de s'interroger sur la teneur et la portée, ainsi que sur les conditions de mise en œuvre des dispositions adoptées par le gouvernement. Celles-ci entraînent dans un très bref délai la mise à la retraite d'un grand nombre d'hommes et de femmes de savoir et d'expérience, qui ne pourraient être immédiatement remplacés; elles introduiraient des discriminations injustifiées entre les corps, ou même à l'intérieur des juridictions; elles supprimeraient les garanties de compétence pour l'accès à certaines fonctions d'inspection et de contrôle. »

Ces organisations concluent en demandant à M. François Mitterrand que « les préoccupations » qu'elles expriment soient « prises en compte et la réflexion poursuivie avant le dépôt des projets auprès des assemblées parlementaires ». L'Assemblée nationale doit, en principe, examiner le 5 juin ces projets de loi.

(1) Association des membres et anciens membres du Conseil d'Etat, Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes, Syndicat des ingénieurs du corps national des mines, Syndicat des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts, Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour de cassation, Association des membres de l'inspection générale des finances, Association nationale des ingénieurs des ponts et chaussées.

LES AMENDEMENTS AU PROJET SAVARY

Comment le gouvernement a pris en compte les propositions des députés socialistes

Le gouvernement a finalement présenté ou retenu trente-trois amendements désormais inclus dans son projet de loi. Il a ainsi pris en compte les principales propositions des députés socialistes. Toutefois la concession qui leur est faite à travers les nouvelles modalités de financement des écoles primaires privées par les communes est de portée plus limitée qu'il n'y paraît.

La titularisation des enseignants est inscrite dans la loi

La titularisation des enseignants, qui est l'un des points sensibles du débat, et dont l'application fera l'objet d'un décret soumis à concertation, est désormais inscrite dans la loi alors que le projet ne la faisait figurer que dans l'exposé des motifs : « A l'issue d'un délai de six années à compter de la date de promulgation de la présente loi, les maîtres liés à l'Etat par un contrat de droit public auront la possibilité d'opter librement pour une titularisation dans les corps correspondants de l'enseignement public, s'ils répondent aux conditions fixées par l'article 5 du statut général des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales. » Cet amendement introduit dans la loi une disposition à propos de laquelle le gouvernement n'a jamais caché ses intentions. Le conseil d'Etat a, de son côté, fait valoir qu'elle ne saurait découler d'un décret, même combiné à la loi de finances.

L'Etat assurera l'essentiel des dépenses

Les passions s'étaient cristallisées ces dernières semaines autour de la volonté du groupe socialiste de lier titularisation des enseignants et financement des écoles primaires privées sous contrat. Du moins en ce qui concerne la participation des communes. L'Etat en effet continuera à supporter dans tous les cas l'essentiel des dépenses de fonctionnement, à savoir les salaires des enseignants sous contrat. Pour les autres dépenses de fonctionnement, et notamment les salaires des personnels non enseignants, il convient de distinguer la situation de l'enseignement primaire et secondaire.

LES LYCÉES ET LES COLLEGES sont déjà tous sous contrat d'association, et l'Etat y assurera, comme dans l'enseignement public, la totalité des dépenses de fonctionnement. En application de la loi de décentralisation, les charges, mais aussi les sommes correspondantes, seront transférées pour les collèges aux départements, pour les lycées aux régions.

POUR LES ECOLES PRIMAIRES, la situation est loin d'être aussi simple. Elle met en jeu le rôle des communes autour duquel s'est joué l'affrontement entre le gouvernement et les élus socialistes. Dans l'enseignement public, l'Etat paie les enseignants mais n'intervient pas sur les autres dépenses de fonctionnement. Dans l'enseignement privé, deux types de contrats existent actuellement : le contrat simple, qui n'implique pas de participation automatique de la commune, et le contrat d'association, plus contraignant pour l'école, et qui s'accompagne du versement par la « collectivité publique » d'une subvention supplémentaire. Or l'ambiguïté plane sur la nature de cette collectivité depuis la loi Guermeur de 1977. En outre, le projet Savary prévoit la transformation de tous les contrats.

Impôts locaux. — L'Assemblée nationale, a adopté, mercredi 23 mai, une proposition de loi de M. Paul Girod, sénateur (Gauche démocratique) de l'Aisne, votée par le Sénat le 25 avril et visant à harmoniser les dispositions de l'article 1639-A du Code général des impôts avec la loi sur les droits et libertés des collectivités locales, en matière de délai pour la fixation, par les communes, les départements et les régions, des taux des impôts locaux.

simples en contrats d'association. Tandis que la loi de décentralisation confirme le rôle des communes dans le fonctionnement des écoles primaires publiques. La logique du texte initial étendait la règle aux écoles privées. C'est ce qui a provoqué la colère des députés socialistes les plus laïques, alors même que certains d'entre eux sont, en tant que maires, en litige avec des écoles privées. Au total, sur trente-six mille communes, seules soixante-dix sont en situation « conflictuelle ».

CONDITIONS ET LIMITES. — Le compromis auquel le gouvernement est en définitive arrivé avec le groupe socialiste ne remet pas en question le financement public de l'enseignement privé sous contrat, mais fixe des bornes à travers plusieurs articles amendés.

Les articles 23, fixant les conditions du passage obligatoire du contrat simple au contrat d'association, et 24, liant désormais participation communale et titularisation des enseignants, sont les plus profondément amendés. L'obligation prévue dans le projet initial de faire payer progressivement les communes auxquelles l'Etat aura à se substituer durant six années est désormais remplacée par le texte suivant : « Pendant une période de huit années à compter de la date de promulgation de la présente loi, lorsque, au moment de la conclusion d'un contrat d'association, et chaque année au 1<sup>er</sup> janvier, une commune fait connaître au représentant de l'Etat son intention de ne pas verser sa contribution financière, l'Etat verse le montant correspondant... »

AU BOUT DE HUIT ANS. — L'article 24 précise ce qu'il peut advenir au terme de cette période de huit années. Cet article est ainsi rédigé : « Les établissements d'intérêt public ne pourront être constitués que pendant une période de neuf ans à compter de la promulgation de la présente loi. Les conventions en cours à l'expiration de cette période produiront leurs effets jusqu'à leur terme. Lorsque, à l'expiration de la période de neuf ans, les enseignants disposent dans le cadre d'un établissement sous contrat d'association de droits acquis par une majorité de maîtres titularisés dans un corps de l'enseignement public, la commune peut faire connaître au représentant de l'Etat son intention de ne pas verser sa contribution financière à l'établissement concerné. Dans ce cas, l'Etat verse le montant correspondant jusqu'à l'expiration de la convention en cours. Avant l'expiration de la période prévue au premier alinéa, le gouvernement présentera un rapport sur l'application du régime de l'établissement d'intérêt public, sur les conditions de mise en œuvre des dispositions prévues à

l'article 20 relatives à la titularisation des maîtres de l'enseignement privé et sur les conditions de fonctionnement des classes sous contrat dans les communes. Il saisira le Parlement de propositions nouvelles tendant à prolonger ce régime, à les modifier, à les compléter, à les remplacer.

DEUX HYPOTHÈSES. — Les communes demeurent payer ou non — ce qui ne résulte pas de la participation de leur financement des dépenses de fonctionnement est assuré aux communes pour onze ans. La loi de conventions signées lors de la conclusion des contrats est en effet par introduction d'un amendement à trois ans. Entre-temps, c'est dans neuf ans, le gouvernement le bilan de l'application de la loi sur ce point précis, deux cas sont envisageables : si le quota de 50 maîtres titularisés est atteint, la municipalité restera, comme cas aujourd'hui dans la loi de libre de payer. Or les cas sont très minoritaires, y compris dans les municipalités de moins de 200 habitants. C'est un pari sur l'avenir étroitement lié à l'astuce de la loi qui devrait faire preuve de prudence pour faire en sorte que cette même limite au regard de la loi, soit applicable dans le

Une restriction pour les maternelles. — Au-delà des modifications formelles ou de détail, les amendements visent à préciser les conditions auxquelles les établissements publics pourront bénéficier de la contribution de l'Etat. La seule restriction est celle qui concerne les écoles maternelles, qui, si elles ne sont pas parties de la titularisation, ne pourront être affectées à la titularisation des enseignants. Les parents choisissant librement. — Le « respect du droit de choisir pour les parents et de l'égalité de traitement des associations parents d'élèves » est introduit dans le projet de loi par l'article 6 : « Les parents d'élèves exercent librement leur choix en faveur des établissements d'enseignement privés en fonction de leur projet éducatif et de leur projet économique. Ils peuvent être admis à tout moment à inscrire un élève dans un établissement privé sous contrat... »

CATHERINE ARDANT

Guerre sociale au Salon de la paix

Mercredi 23 mai, 15 h 30, au Palais-Bourbon, députés et ministres, aux prises pendant la séance hebdomadaire des questions d'actualité, semblent ignorer que la guerre sociale frappe à la porte dans la salle voisine, dite des pas perdus, de son vrai nom Salon de la paix.

Après menaces et palabres, tout se termine dans un bureau de l'Assemblée par une réunion au cours de laquelle les manifestants obtiennent l'assurance d'être reçus et écoutés dans les jours à venir, comme dans un conflit du travail presque classique.

D'un côté, les députés socialistes ; de l'autre, l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO) des assistants parlementaires, salariés d'un genre particulier puisqu'ils sont, par définition, militants dans le même parti que leur employeur, auquel les lie, au surplus, une relation particulière de confiance. Les assistants ont passé individuellement avec leur député-patron un contrat de droit privé. Ils ne revendiquent pas la fonctionnarisation, mais, au moins, une convention collective.

Les députés socialistes, qui ont chargé il y a plusieurs mois une demi-douzaine des leurs d'étudier le dossier, estiment qu'une telle convention est juridiquement impossible à établir. Le

bureau du groupe a simplement accordé de diffuser une circulaire interne établissant une sorte de « code moral », que devraient respecter les parlementaires dans leurs rapports avec leurs assistants et leurs secrétaires.

Première conférence de presse, promesse de rencontre avec les instances officielles de l'Assemblée nationale, lettre de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, convocation d'une assemblée générale : le cheminement est classique. Arrive le 23 mai, date de l'assemblée générale, dont le déroulement donne lieu à deux versions. Celle des députés socialistes : « La base a débordé les responsables syndicaux. » Celle des assistants : « Cette action a été votée à une très large majorité, face à une offensive concertée des députés et de la présidence de l'Assemblée pour désamorcer le mouvement. »

La forme choisie pour cette action a profondément choqué la présidence de l'Assemblée et les députés socialistes. M. Michel Sapin, député de l'Indre, vice-président de l'Assemblée, responsable du dossier au groupe socialiste, estime que cette manifestation est « en soi inadmissible », contraire aux usages et aux règles républicaines, qui veulent que, pour préserver la sérénité des débats, il n'y ait jamais d'intrusion de l'extérieur dans l'enceinte de l'Assemblée.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

INTERIEURS

Nuances des fauteuils et canapés. Jeux de lumières des abat-jour et des halogènes. Géométrie variable des tapis indiens. Un confort à l'américaine repensé à la française : votre intérieur.

FIRST TIME

LES USA ÇA NE S'OUBLIE PAS

OFFICE du TOURISME des ETATS UNIS

# La Guinée en convalescence

## III. - Un brin d'espoir

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Combien de temps faudra-t-il à la Guinée pour se remettre de l'« héritage » catastrophique, tant sur le plan humain qu'économique, laissé par vingt-cinq années de régime Sekou Touré ? Après une phase d'euphorie, les nouvelles autorités de Conakry mesurent l'ampleur de leur tâche. La France, qui est prête à favoriser le « nouveau départ » de la Guinée, ne le fera que dans la mesure de ses moyens financiers, qui sont limités (le Monde des 24 et 25 mai).

Conakry. - Conduits par leurs maîtres, des centaines d'écoliers ont balayé, dimanche 20 mai, les rues de la capitale de la Guinée, ramassant et brûlant les ordures amoncelées çà et là au fil des semaines. Les soixante minibus commandés par Sekou Touré pour le sommet de l'OUA - que les militaires ont sagement renoncé à accueillir pour l'instant - ont été affectés à des transports urbains, qui n'existaient pratiquement plus. Ces nouveaux autobus ne sont pas pris d'assaut, comme c'est le cas partout ailleurs en Afrique. Les gens font sagement la queue, en ordre, parfois pendant des heures. Il en va de même aux abords des pompes à essence. Les citernes étaient presque vides quand l'armée, le 3 avril, a pris le pouvoir, sans effusion de sang et dans la liesse populaire.

Après Sekou Touré, la Guinée en quête d'avenir se frotte à ce « quelque chose » d'insaisissable et difficile à assimiler qu'est la liberté. Les anciens prisonniers pleurent à la radio en revivant, sur l'antenne, l'épreuve de leur détention. Les intellectuels se renvoient la balle dans les colonnes de *Horoya*. Des délégations d'exilés, qui se compteraient deux millions, reviennent faire un tour au pays, embrasser leurs familles et hanter des antichambres de ministères, où elles déposent des motions de soutien aux militaires. Les murs des « maquis » - ces petits restaurants improvisés à l'africaine - doivent trembler à l'écoute de conversations enflammées, inconcevables voilà deux mois à peine.

### Une dévaluation de 700 % ?

Entre autres effets de son règne, Sekou Touré a dégoûté les Guinéens, pour un bon bout de temps, de la « révolution » et du recours à une phraséologie pseudo-progressiste. Les deux seuls généraux de l'ancien régime sont aux arêts, au même titre que l'ancien ministre de la défense et quelques officiers proches du défunt président et exécuteurs de ses basses œuvres. Le seul dignitaire militaire - il était membre du comité central du PDG (Parti démocratique de Guinée) - encore au pouvoir est le colonel Diarra Traoré, premier ministre. Mais parce qu'elle n'a guère trempé dans les délices de l'ancien système et a moins participé que d'autres corps, comme la milice, aux répressions, l'armée bénéficie d'une image intacte et d'un précieux capital de sympathie, à l'instar du président Lansana Conté, un colonel d'une cinquantaine d'années - dont trente sous les drapeaux, - dont Sekou Touré se méfiait, ou du capitaine Facinet Touré, un peu plus jeune, promu ministre des affaires étrangères et qui passe pour l'un des animateurs du CMRN, le Comité militaire de redressement national.

« Ne me parlez pas de priorités, tout est prioritaire », dit ce dernier à qui veut l'entendre. Les militaires ont commencé par annoncer des mesures de libéralisation de l'économie. Importex, société d'Etat qui contrôlait le commerce extérieur, a été dissoute et ses services rattachés à deux ministères. Les barrages routiers ont été levés. Un nouveau code d'investissements, beaucoup plus libéral, est prévu pour attirer les capitaux étrangers. Plusieurs commissions travaillent déjà à la réorganisation de l'enseignement, dont de véritables « états généraux » s'ouvrent le 24 mai à Conakry, en présence d'experts français. Une fois un délicat

contentieux réglé (1), les négociations s'engageront avec le FMI, pour tenter d'assainir la situation monétaire du pays.

Pour rétablir un climat de confiance, il va falloir procéder, dans de bonnes conditions, à une dévaluation du sily. On parle de 600 % à 700 %. Avant même que la négociation s'amorce, des Occidentaux ont décidé de demander au FMI de ne pas imposer « de conditions trop draconiennes ». Les experts internationaux venus enquêter sur place sont persuadés que, le cas échéant, le rééchelonnement de la dette extérieure par le Club de Paris ne pose pas de problèmes insurmontables. Une remise sur pied, dans un délai de deux ou trois ans, de l'économie pourrait permettre d'envisager la réintégration de la Guinée dans l'UMOA (2), c'est-à-dire dans la zone franc.

Sur le plan économique, la Guinée a besoin, dans l'immédiat, de refaire fonctionner un certain nombre de circuits. Remettre en état quelques routes, commencer à reconstruire un parc automobile, relancer certaines productions agricoles afin de réduire les importations de céréales et reprendre, par exemple, l'exportation d'ananas. L'or et le diamant pourraient rapporter quelques devises supplémentaires, à condition qu'une dévaluation réussie du sily contribue à réintégrer des circuits parallèles, qui expliquent, en partie, pourquoi certains marchés paraissent déjà bien fournis.

Un mouvement de soutien se dessine déjà. Les Américains, qui ont de gros intérêts dans le secteur minier, semblent à la fois vouloir appuyer le régime et renforcer leurs positions commerciales. Leurs hommes d'affaires ont reçu des assurances. Ils auraient décidé de livrer deux vedettes aux Guinéens pour les aider à contrôler les eaux très poissonneuses que les Soviétiques continuent apparemment de piller. La diaspora guinéenne à l'étranger commence à réinvestir, fût-ce prudemment, car elle reprend un peu pied dans le pays. De nombreux représentants de sociétés - et quelques « requins » - viennent se renseigner. La Guinée pourrait-elle redevenir une bonne affaire ?

L'impression de flou tient - comme toujours dans les débuts d'un nouveau régime - au décalage entre les intentions, ici bien libérales, des gouvernants et l'arsenal législatif qui doit accompagner toute réforme. Dans certains secteurs, des premiers pas ont été accomplis. C'est le cas, par exemple, dans l'enseignement. Sept commissions ont débarrassé le terrain. Face au marasme, les Guinéens auraient voulu, dès la prochaine rentrée, créer une cinquantaine de nouveaux CES, engager 2 500 instituteurs ainsi que 800 enseignants du secondaire.

Ils devront se contenter de réalisations plus modestes. Le français va être progressivement réintroduit dans l'enseignement primaire. Les « écoles du milieu » - écoles coraniques, du soir, dans la nature, qui avaient remplacé un enseignement public défaillant - seront utilisées d'une façon ou d'une autre. Interdite depuis 1961, l'école privée est de nouveau autorisée.

Le 13 mai, à l'occasion de la visite de M. Guy Penne, qui était accompagné de cinq de ses collaborateurs, les Français se sont engagés à aider la Guinée à préparer la rentrée scolaire d'octobre, dont l'éventuel succès est important pour les militaires. De dix à quinze experts français vont participer à l'étude des réformes, ce qui permettra de choisir les manuels de la rentrée - à l'achat desquels la France participera « de façon significative » - et de définir le nombre et la qualité des conseillers pédagogiques et des « formateurs » français destinés à opérer en Guinée.

En règle plus générale, la mission du conseiller à l'Elysée pour les af-

aires africaines et malgaches a eu non seulement un caractère exploratoire, mais elle a également contribué à faire comprendre aux Guinéens la juste mesure de l'aide que la France, dans la conjoncture actuelle, pourrait leur offrir. Le président Mitterrand aurait donné le « feu vert » à une aide substantielle, puisque la Guinée, au cœur de l'Afrique occidentale, constitue une « chance » qu'il ne faut pas laisser passer.

Faire aujourd'hui, sur le plan financier, un effort identique pour la Guinée à celui qui avait été entrepris, l'an dernier, sur le plan militaire, pour le Tchad ? Pour l'instant, il n'en est pas question. Paris n'en a pas les moyens. « Cela pourrait se concevoir à l'échelle de l'Europe, pas à celui de la France », expliquent-on à Paris, où l'on propose à Conakry « un soutien et non un chèque ». La coopération franco-guinéenne va recevoir une sérieuse impulsion, mais on est loin de la brutale injection dont l'économie guinéenne avait besoin pour amorcer un nouveau départ.

Les militaires l'ont compris. Ils ont senti le danger que constitue le hiatus déjà sensible entre les aspirations populaires - l'euphorie des premiers jours, le rêve d'un monde meilleur - et les moyens à leur disposition pour améliorer le sort des populations. « Nous allons payer Sekou Touré pendant encore quelques années », nous ont dit plusieurs Guinéens. Face à l'absentéisme dans la fonction publique et à la démobilisation générale des esprits, devant les risques des divisions - ethniques, politiques, sociales - que

Sekou Touré a renforcées et, en règle plus générale, le vide laissé par l'ancien régime, les militaires ont eu, dès le départ, une attitude sans ambiguïté : ils sont au pouvoir pour y rester.

Des institutions, il ne reste rien. La Constitution, le Parti-Etat, les fermes collectives et les organismes de l'ancien régime, qui ont été dissous, n'avaient pas vraiment besoin de l'être, s'étant effondrés comme un château de cartes. De vingt-six années d'un régime souvent qualifié, à Conakry, de « démoniaque », il ne reste que les cicatrices, qui seront longues à guérir.

### Le sort des tortionnaires

Au camp de Kindia, les anciens inquisiteurs - au premier rang desquels Ismaël Touré, le demi-frère, et Siaka Touré, le neveu de l'ancien dictateur - sont soumis, à leur tour, à l'interrogatoire. Les nouvelles autorités leur ont promis la vie sauve mais elles veulent, entre autres choses, savoir où sont passés les millions de dollars détournés et, si possible, en récupérer une partie. Les intéressés ont trop de « métier » pour être faciles à manier. Pour se défendre, ils vont tenter - ils le font même déjà - d'impliquer certains militaires dans les trafics et les méthodes de l'ancien régime. En outre, l'opinion publique interpréterait fatalement la clémence comme de la compromission. Que faire ? Un procès public promettrait d'éclaircir un bon nombre de gens dont les militaires ont besoin pour gouverner. « Le seul espoir d'Ismaël et de

Siaka ne peut être que de jouer les hommes au pouvoir les uns contre les autres », nous a dit un Guinéen qui a bien connu l'entourage de Sekou Touré.

Le régime s'est durci, du moins apparemment, à l'égard de l'ancienne clique au pouvoir, aujourd'hui internée à Kindia. Après avoir promis qu'aucune exécution n'aurait lieu, puis annoncé que les condamnations ne seraient prononcées que pour corruption et malversations, le premier ministre a fait savoir à la télévision, le 13 mai, que les « crimes de sang » seraient châtiés. Mais le président Conté et les autres membres du Comité militaire de redressement national n'ont pas, à ce jour, donné leur aval à ces propos.

Pour éviter tout dérapage, les militaires ont adopté un ton relativement ferme. Sekou Touré avait privilégié les gens de son clan qui appartenaient à l'ethnie des Malinkés. Il avait, voilà quelques années, déclaré publiquement la guerre aux Peuls, qui forment, aujourd'hui, les gros bataillons des réfugiés au Sénégal, en Côte-d'Ivoire ou au Mali. Le président Conté, un Soussou de la côte, entend calmer les esprits et éviter toute tension ethnique. « Pas d'Etat soussou », tel paraît être le mot d'ordre dans son entourage.

Les politiciens, y compris ceux qui rentrent de l'étranger, ont donc été invités à consacrer leurs énergies à tenter de remettre la Guinée sur pied. On leur a demandé d'appuyer sans réserves l'action du comité militaire et de renoncer, pour l'instant, à toute ambition personnelle. Parallèlement, les activités d'anciens membres de l'entourage de Sekou Touré encore en liberté sont suivies de

près. Des « barons » de l'ancien régime auraient été interpellés, la semaine dernière à Conakry au d'une réunion clandestine. L'armée entend mettre un peu d'ordre dans ses propres rangs. Trente-cinq jeunes officiers ont été nommés à la direction des sociétés commerciales - sans doute condamnés à disparaître, - promotion certains interprètent déjà comme des mises à l'écart. Le couvre-feu nocturne a été levé, mais l'armée continue de procéder, dans la capitale, à des contrôles d'identité minutieux.

La Guinée atrophiée après dix années d'incurie et de terreur remet lentement en marche. L'espoir renaît. Mais les Guinéens ne peuvent pas se permettre de céder à la tentation du rêve. Le malade sent pas encore à l'abri d'une chute. Il avance en tâtonnant, d'autres épreuves sans doute attendent avant qu'il ne retrouve la bre et santé. Alors, son ancien tuteur lui paraîtra n'avoir été qu'un désastreux accident de l'histoire.

FIN

(1) Un administrateur, guinéen, M. Sangaré, revenu de Washington pour assister aux funérailles de Sekou Touré, a été arrêté à Conakry le coup d'Etat et y est toujours détenu. Les militaires le soupçonneraient d'avoir participé - ou, plus exactement, d'avoir été mis au courant - à des manipulations de sommes d'argent, dont l'ancien président et son entourage possédaient à l'étranger. Des négociations avec le FMI pourront s'engager qu'après sa libération.

(2) UMOA : Union monétaire africaine, qui regroupe, depuis 1982, la Haute-Volta, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin et le Togo et, depuis 1984, le Mali. Ces pays ont pour monnaie le franc CFA.

## La Guinée en convalescence

### III. - Un brin d'espoir

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Combien de temps faudra-t-il à la Guinée pour se remettre de l'« héritage » catastrophique, tant sur le plan humain qu'économique, laissé par vingt-cinq années de régime Sekou Touré ? Après une phase d'euphorie, les nouvelles autorités de Conakry mesurent l'ampleur de leur tâche. La France, qui est prête à favoriser le « nouveau départ » de la Guinée, ne le fera que dans la mesure de ses moyens financiers, qui sont limités (le Monde des 24 et 25 mai).

Conakry. - Conduits par leurs maîtres, des centaines d'écoliers ont balayé, dimanche 20 mai, les rues de la capitale de la Guinée, ramassant et brûlant les ordures amoncelées çà et là au fil des semaines. Les soixante minibuses commandés par Sekou Touré pour le sommet de l'OUA - que les militaires ont sagement renoncé à accueillir pour l'instant - ont été affectés à des transports urbains, qui n'existaient pratiquement plus. Ces nouveaux autobus ne sont pas pris d'assaut, comme c'est le cas partout ailleurs en Afrique. Les gens font sagement la queue, en ordre, parfois pendant des heures. Il en va de même aux abords des pompes à essence. Les citernes étaient presque vides quand l'armée, le 3 avril, a pris le pouvoir, sans effusion de sang et dans la liesse populaire.

Après Sekou Touré, la Guinée en quête d'avenir se frotte à ce « quelque chose » d'insaisissable et difficile à assimiler qu'est la liberté. Les anciens prisonniers pleurent à la radio en revivant, sur l'antenne, l'épreuve de leur détention. Les intellectuels se renvoient la balle dans les colonnes de *Horoya*. Des délégations d'exilés, qui se compteraient deux millions, reviennent faire un tour au pays, embrasser leurs familles et hanter des antichambres de ministères, où elles déposent des motions de soutien aux militaires. Les murs des « maquis » - ces petits restaurants improvisés à l'africaine - doivent trembler à l'écoute de conversations enflammées, inconcevables voilà deux mois à peine.

#### Une dévaluation de 700 % ?

Entre autres effets de son règne, Sekou Touré a dégoûté les Guinéens, pour un bon bout de temps, de la « révolution » et du recours à une phraséologie pseudo-progressiste. Les deux seuls généraux de l'ancien régime sont aux arêts, au même titre que l'ancien ministre de la défense et quelques officiers proches du défunt président et exécutés de ses basses œuvres. Le seul dignitaire militaire - il était membre du comité central du PDG (Parti démocratique de Guinée) - encore au pouvoir est le colonel Diarra Traoré, premier ministre. Mais parce qu'elle n'a guère trempé dans les délices de l'ancien système et a moins participé que d'autres corps, comme la milice, aux répressions, l'armée bénéficie d'une image intacte et d'un précieux capital de sympathie, à l'instar du président Lansana Conté, un colonel d'une cinquantaine d'années - dont trente sous les drapeaux, - dont Sekou Touré se méfiait, ou du capitaine Facinet Touré, un peu plus jeune, promu ministre des affaires étrangères et qui passe pour l'un des animateurs du CMRN, le Comité mili-

contentieux réglé (1), les négociations s'engageront avec le FMI, pour tenter d'assainir la situation monétaire du pays.

Pour rétablir un climat de confiance, il va falloir procéder, dans de bonnes conditions, à une dévaluation du sily. On parle de 600 % à 700 %. Avant même que la négociation s'amorce, des Occidentaux ont décidé de demander au FMI de ne pas imposer « de conditions trop draconiennes ». Les experts internationaux venus enquêter sur place sont persuadés que, le cas échéant, le rééchelonnement de la dette extérieure par le Club de Paris ne poserait pas de problèmes insurmontables. Une remise sur pied, dans un délai de deux ou trois ans, de l'économie pourrait permettre d'envisager la réintégration de la Guinée dans l'UMOA (2), c'est-à-dire dans la zone franc.

Sur le plan économique, la Guinée a besoin, dans l'immédiat, de refaire fonctionner un certain nombre de circuits. Remettre en état quelques routes, commencer à reconstruire un parc automobile, relancer certaines productions agricoles afin de réduire les importations de céréales et reprendre, par exemple, l'exportation d'ananas. L'or et le diamant pourraient rapporter quelques devises supplémentaires, à condition qu'une dévaluation réussie du sily contribue à réintégrer des circuits parallèles, qui expliquent, en partie, pourquoi certains marchés paraissent déjà bien fournis.

Un mouvement de soutien se dessine déjà. Les Américains, qui ont de gros intérêts dans le secteur minier, semblent à la fois vouloir appuyer le régime et renforcer leurs positions commerciales. Leurs hommes d'affaires ont reçu des assurances. Ils auraient décidé de livrer deux vedettes aux Guinéens pour les aider à contrôler les eaux très poissonneuses que les Soviétiques continuent apparemment de piller. La diaspora guinéenne à l'étranger commence à réinvestir, fût-ce prudemment, car elle reprend un peu pied dans le pays. De nombreux représentants de sociétés - et quelques « requins » - viennent se renseigner. La Guinée pourrait-elle redevenir une bonne affaire ?

L'impression de flou tient - comme toujours dans les débuts d'un nouveau régime - au décalage entre les intentions, ici bien libérales, des gouvernants et l'arsenal législatif qui doit accompagner toute réforme. Dans certains secteurs, des premiers pas ont été accomplis. C'est le cas, par exemple, dans l'enseignement. Sept commissions ont débarrassé le terrain. Face au marasme, les Guinéens auraient voulu, dès la prochaine rentrée, créer une cinquantaine de nouveaux CES, engager 2 500 instituteurs ainsi que 800 enseignants du secondaire.

Ils devront se contenter de réalisations plus modestes. Le français va être progressivement réintroduit dans l'enseignement primaire. Les « écoles du milieu » - écoles coraniques, du soir, dans la nature, qui avaient remplacé un enseignement public défaillant - seront utilisées d'une façon ou d'une autre. Interdite depuis 1961, l'école privée est de nouveau autorisée.

Le 13 mai, à l'occasion de la visite

faïences africaines et malgaches a eu non seulement un caractère exploratoire, mais elle a également contribué à faire comprendre aux Guinéens la juste mesure de l'aide que la France, dans la conjoncture actuelle, pourrait leur offrir. Le président Mitterrand aurait donné le « feu vert » à une aide substantielle, puisque la Guinée, au cœur de l'Afrique occidentale, constitue une « chance » qu'il ne faut pas laisser passer.

Faire aujourd'hui, sur le plan financier, un effort identique pour la Guinée à celui qui avait été entrepris, l'an dernier, sur le plan militaire, pour le Tchad ? Pour l'instant, il n'en est pas question. Paris n'en a pas les moyens. « Cela pourrait se concevoir à l'échelle de l'Europe, pas à celui de la France », expliquent-ils à Paris, où l'on propose à Conakry « un soutien et non un chèque ». La coopération franco-guinéenne va recevoir une sérieuse impulsion, mais on est loin de la brutale injection dont l'économie guinéenne avait besoin pour amorcer un nouveau départ.

Les militaires l'ont compris. Ils ont senti le danger que constitue le hiatus déjà sensible entre les aspirations populaires - l'euphorie des premiers jours, le rêve d'un monde meilleur - et les moyens à leur disposition pour améliorer le sort des populations. « Nous allons payer Sekou Touré pendant encore quelques années », nous ont dit plusieurs Guinéens. Face à l'absentéisme dans la fonction publique et à la démobilisation générale des esprits, devant les risques des divisions - ethniques, politiques, sociales - que

Sekou Touré a renforcées et, en règle plus générale, le vide laissé par l'ancien régime, les militaires ont eu, dès le départ, une attitude sans ambiguïté : ils sont au pouvoir pour y rester.

Des institutions, il ne reste rien. La Constitution, le Parti-Etat, les fermes collectives et les organismes de l'ancien régime, qui ont été dissous, n'avaient pas vraiment besoin de l'être, s'étant effondrés comme un château de cartes. De vingt-six années d'un régime souvent qualifié, à Conakry, de « démoniaque », il ne reste que les cicatrices, qui seront longues à guérir.

#### Le sort des tortionnaires

Au camp de Kindia, les anciens inquisiteurs - au premier rang desquels Ismaël Touré, le demi-frère, et Siaka Touré, le neveu de l'ancien dictateur - sont soumis, à leur tour, à l'interrogatoire. Les nouvelles autorités leur ont promis la vie sauve mais elles veulent, entre autres choses, savoir où sont passés les millions de dollars détournés et, si possible, en récupérer une partie. Les intéressés ont trop de « métier » pour être faciles à manier. Pour se défendre, ils vont tenter - ils le font même déjà - d'impliquer certains militaires dans les trafics et les méthodes de l'ancien régime. En outre, l'opinion publique interpréterait fatalement la clémence comme de la compromission. Que faire ? Un procès public promettrait d'éclabousser un bon nombre de gens dont les militaires ont besoin pour gouverner. « Le seul espoir d'Ismaël et de

Siaka ne peut être que de jouer les hommes au pouvoir les uns contre les autres », nous a dit un Guinéen qui a bien connu l'entourage de Sekou Touré.

Le régime s'est durci, du moins apparemment, à l'égard de l'ancienne clique au pouvoir, aujourd'hui internée à Kindia. Après avoir promis qu'aucune exécution n'aurait lieu, puis annoncé que les condamnations ne seraient prononcées que pour corruption et malversations, le premier ministre a fait savoir à la télévision, le 13 mai, que les « crimes de sang » seraient châtiés. Mais le président Conté et les autres membres du Comité militaire de redressement national n'ont pas, à ce jour, donné leur aval à ces propos.

Pour éviter tout dérapage, les militaires ont adopté un ton relativement ferme. Sekou Touré avait privilégié les gens de son clan qui appartenaient à l'ethnie des Malinkés. Il avait, voilà quelques années, déclaré publiquement la guerre aux Peuls, qui forment, aujourd'hui, les gros bataillons des réfugiés au Sénégal, en Côte-d'Ivoire ou au Mali. Le président Conté, un Soussou de la côte, entend calmer les esprits et éviter toute tension ethnique. « Pas d'Etat soussou », tel paraît être le mot d'ordre dans son entourage.

Les politiciens, y compris ceux qui rentrent de l'étranger, ont donc été invités à consacrer leurs énergies à tenter de remettre la Guinée sur pied. On leur a demandé d'appuyer sans réserves l'action du comité militaire et de renoncer, pour l'instant, à toute ambition personnelle. Parallèlement, les activités d'anciens membres de l'entourage de Sekou Touré encore en liberté sont suivies de

près. Des « barons » de l'ancien régime auraient été interpellés, la semaine dernière à Conakry au cours d'une réunion clandestine. L'armée entend mettre un peu d'ordre dans ses propres rangs. Trente-cinq jeunes officiers ont été nommés à la direction des sociétés commerciales - sans doute certaines à disparaître, - promotion certains interprètent déjà comme des mises à l'écart. Le couvre-feu nocturne a été levé, mais l'armée continue de procéder, dans la capitale, à des contrôles d'identité minutieux.

La Guinée atrophiée après dix années d'incurie et de terreur remet lentement en marche le espoir renaît. Mais les Guinéens ne peuvent pas se permettre de céder à la tentation du rêve. Le malade ne peut pas encore à l'abri d'une chute. Il avance en tâtonnant, d'autres épreuves sans doute devant avant qu'il ne retrouve la bre et santé. Alors, son ancien maître lui paraîtra n'avoir été qu'un désastreux accident de l'histoire.

FIN

(1) Un administrateur, guinéen, M. Sangaré, revenu de Washington pour assister aux funérailles de Sekou Touré, a été arrêté à Conakry le coup d'Etat et y est toujours détenu. Les militaires le soupçonneraient d'avoir participé - ou, plus exactement, d'avoir été mis au courant - à des manipulations de sommes d'argent. Les biens que l'ancien président et son entourage possédaient à l'étranger. Des négociations avec le FMI pourraient s'engager qu'après sa libération.

(2) UMOA : Union monétaire africaine, qui regroupe, depuis 1982, la Haute-Volta, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin et le Togo et, depuis 1984, le Mali. Ces pays ont pour monnaie le franc CFA.

## LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M<sup>me</sup> Veil à Rennes : la liberté contre le socialisme LE DÉBAT MARCHAIS-PONS SUR

Rennes. — Pour le premier meeting national de sa campagne européenne, que s'était chargé d'organiser à Rennes M. Raymond Marcellin, ancien ministre, député (UDF) du Morbihan, M<sup>me</sup> Simone Veil a rassemblé, jeudi soir 24 mai, dans la salle omnisport de la ville, quelque deux mille personnes. Son habituel compagnon, M. Bernard Pons, retenu à Paris par un face-à-face télévisé avec M. Georges Marchais, l'avait, ce soir-là, abandonnée.

L'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes

ne s'est pas pour autant retrouvée seule à la tribune. Outre M. Marcellin, y avaient pris notamment place MM. Pierre Méhaignerie, président du CDS, Christian Bonnet, ancien ministre, sénateur (RI) du Morbihan, Yvon Bourges, ancien ministre, sénateur (RPR) d'Ille-et-Vilaine, Guy Guerneur, ancien député RPR du Finistère, et Bernard Lemoux, qui, après avoir abandonné ses « pavillons », se retrouve en soixante-quatorzième place sur la liste de M<sup>me</sup> Veil.

## M. Le Pen s'élève contre « la violence et la haine »

De notre correspondant

Metz. — M. Jean-Marie Le Pen s'est élevé, jeudi 24 mai, à Metz, contre « la violence et la haine que nous sommes seuls, dit-il, à avoir le droit de subir sans rien dire ». Au moment de l'arrivée du président du Front national au Parc des expositions de Metz-Grigny, vers 21 heures, plusieurs dizaines de manifestants s'étaient réunis malgré une pluie battante. Ils ont lancé des pierres sur des membres du service d'ordre de M. Le Pen. L'intervention des gendarmes mobiles les a rapidement dispersés. Trois personnes portant des bouteilles vides et des pétards ont été interpellées.

M. Le Pen a pu ensuite tenir normalement sa réunion publique, à laquelle assistaient un millier de participants. Au cours de son intervention, il a répondu à la section de Moselle du conseil représentatif des institutions juives de France, laquelle avait affirmé que sa venue « provoquait inquiétude, émotion et réprobation au sein d'une communauté juive profondément attachée à la démocratie et au pluralisme ». « Le Front national n'est pas raciste, a-t-il déclaré. Nous n'avons pas à nous justifier tous les jours. »

J.-L. T.

## Propos et débats

De notre envoyée spéciale

Si elle n'a pas manifesté un enthousiasme excessif et n'a pas transformé cette première réunion en une manifestation chaleureuse, l'assistance a su toutefois applaudir les plaidoyers en faveur de la liberté de l'enseignement ou de la défense de l'agriculture. Elle a su aussi siffler à l'évocation des noms de MM. Mitterrand et Mauroy. Deux incidents ont à peine distrahit cette réunion. Lors de l'intervention de M. Guerneur, une première personne s'est levée, brandissant une banderole défendant « le respect de la vie innocente ». Une deuxième personne, militante de l'association Laissez-les vivre, déroulait à son tour une affiche sur laquelle on pouvait lire : « Veil et gauche avortures : même crime. »

Avant M<sup>me</sup> Veil, les différents intervenants ont évoqué le débat sur l'enseignement. M. Marcellin a parlé du « record d'incompétence gouvernementale » atteint notamment avec la loi sur l'enseignement, « prototype de la loi inapplicable qui menace tout le monde et ne satisfait personne ». M. Méhaignerie a expliqué : « Le 17 juin, nous avons besoin de l'écart le plus grand entre la liste Veil et les listes socialiste et communiste. Sanctionner le pouvoir, c'est d'abord sanctionner ce lamentable débat que nous venons d'avoir sur l'école libre. » M. Lemoux a, de son côté, parlé d'« assassinat au calibre 49-3 de la liberté de l'enseignement ».

crédibilité nécessaire pour porter ce message et que, d'ores et déjà, pour cette présidence actuelle, l'Europe se trouve confrontée à de difficultés telles, que nous n'avons pas su résoudre, que les projets d'avenir de M. Mitterrand semblent bien utopiques. »

La nécessité de renforcer l'Europe, à laquelle elle croit, va de pair, pour M<sup>me</sup> Veil, avec une autre conviction : « Pour construire une Europe forte, pour mobiliser les Français, il nous fallait nous, au sein de l'opposition, être unis et défendre notre projet par une liste commune de l'opposition. L'union de l'opposition face à une désunion d'une majorité au bord de l'éclatement démontre la capacité de l'opposition à se mettre d'accord sur les choix essentiels posés aujourd'hui au pays. Cette union est claire, elle ne repose sur aucune ambiguïté, aucune mollesse, aucun renoncement », a-t-elle affirmé. Elle a poursuivi : « La liste d'union de l'opposition, c'est le réalisme contre l'utopie, l'avenir contre l'archaïsme, le courage contre la démagogie, la liberté contre le socialisme. » A Rennes, M<sup>me</sup> Veil devait aussi évoquer longuement la politique agricole actuelle, dénonçant « la brutalité des mesures qui se sont abattues sur l'agriculture ».

« On a le sentiment que l'on a choisi toutes les mesures qui pénaliseraient les agriculteurs français, a-t-elle déclaré. (...) La France voulait à tout prix obtenir un succès [à Bruxelles], quitte à brader les intérêts de nos agriculteurs. » Esti-

## Des préoccupations convergentes

Comme pour sacrifier au rituel qu'impose le scrutin du 17 juin, MM. Georges Marchais et Bernard Pons ont consacré les premières minutes de leur débat, au cours de l'émission « Politiques » de TF 1, jeudi 24 mai, à exposer, en résumé, leurs propositions pour l'Europe, se promettant d'y revenir plus tard. Cette formalité expédiée, le dialogue a anticipé un autre événement : les élections législatives de 1986. Les deux secrétaires généraux se sont livrés à l'assaut habituel qui précède ce genre de consultation intérieure, mais ils l'ont fait, l'un et l'autre, dans la bonne humeur.

M. Pons s'est employé à empêcher M. Marchais de se démarquer du gouvernement, afin de montrer que le seul vote-sanction possible vis-à-vis du pouvoir sera, le 17 juin, le vote pour l'opposition. Le secrétaire général du RPR n'a pas eu de peine à atteindre son objectif, car M. Marchais était visiblement décidé à faire la preuve que, comme il l'avait dit au début de sa campagne, le « seul adver-

saire » des communistes, « la droite », et à tenir un langage unitaire.

La tactique de M. Pons, donc apparue différente de celle de M<sup>me</sup> Simone Veil, qui insistait volontier sur la division de la majorité. M. Marchais, de son côté, était loin du : « Ne pas voter communiste, c'est dire que ça va bien », assené sans relâche jusqu'à présent, dans les meetings de sa campagne. Le « bat serré » qu'il a évoqué en son parti et le PS, à propos de l'emploi et du pouvoir d'achat paraissait presque secondaire.

Les deux interlocuteurs ont donc apparu différents des sondages qui attribuent une baisse d'audience à la liste respective, ont insisté sur la portée nationale du scrutin du 17 juin. M. Pons a consacré une longue conclusion à dissuader les électeurs de l'opposition de disperser leurs voix sur les listes « marginales ».

A. P. et P. J.

## M. Marchais : la gauche se présente avec un bilan déjà remarquable

M. Georges Marchais a évoqué les « implications européennes » des élections du 17 juin, mais il a souligné que cette échéance est « avant tout nationale ». « La gauche, a-t-il dit, se présente avec un bilan déjà remarquable mais il y a aussi des problèmes. (...) en particulier le problème de l'emploi. Tous ceux qui sont concernés par cette question ne comprendraient pas (...) qu'au cours de cette campagne électorale les problèmes ne soient pas posés devant l'opinion publique, avec les propositions faites par chaque formation. » Le secrétaire général du PCF a déclaré que l'union de la gauche « est solide ».

M. Marchais a exposé les « quatre grands objectifs » du Parti communiste pour l'Europe. « Le premier de ces objectifs, a-t-il dit, c'est que l'Europe contribue à résoudre (...) le problème de l'emploi, le problème de la croissance. (...) La deuxième chose, c'est que nous voulons (...) une Europe du progrès social, et une des premières questions que nous posons, c'est d'examiner dans quelles conditions on peut avancer vers la semaine de travail à 35 heures sans diminution de salaire. (...) Troisième objectif (...) : l'Europe doit (...) développer sa coopération avec les pays en voie de développement, avec les pays socialistes. (...) Enfin, nous pensons que l'Europe peut jouer un rôle dans le domaine de la paix,

dans le domaine du désarmement. Elle peut et elle devrait y contribuer. »

Sur le plan intérieur, M. Marchais a déclaré : « Le problème principal, c'est le problème de l'emploi et il est vrai qu'entre le Parti communiste et nous, sur les moyens de résoudre cette question, il y a un débat. Nous pensons, nous, que nous pourrions résoudre le problème du chômage que par la relance de la croissance. (...) Les entreprises capitalistes ont réalisé, en 1983, 32 % de profit en plus. Elles ont des aides publiques, des prêts à taux réduits, c'est-à-dire toute une série d'avantages. Or, nous constatons que, malgré cela, l'investissement est inférieur de 4 %. (...) Le capital ne veut pas investir dans l'industrie, dans la production française. Il exporte ses capitaux à l'étranger, pour spéculer sur le dollar, sur les taux d'intérêt américains. La discussion, avec nos partenaires, porte sur cette question. (...) Le secrétaire général du PCF a souligné, ensuite, à ce propos : « Ne faites aucune illusion. Nous sommes les hommes de l'union. Nous sommes engagés dans la majorité. Nous y resterons. Nous sommes les hommes de l'union gouvernementale, au Parlement dans le pays, et nous ferons tout pour que les engagements pris soient tenus et pour que la gauche réussisse. »

## M. Pons : Le bilan du gouvernement Mitterrand-Marchais-Mauroy est absolument catastrophique

M. Bernard Pons a indiqué que dans les élections au Parlement européen « l'opposition unie considère qu'il y a un aspect très important de politique intérieure qui intéresse notre pays. Car, pour nous, la relance de la construction de l'Europe, c'est-à-dire une Europe forte, ne peut se concevoir qu'avec une France debout, avec une France forte. Or, le gouvernement constitué par les socialistes et par les commu-

pluie américain risque de ne pas s'ouvrir dans les conditions prévues et il serait bon d'envoyer à Strasbourg des hommes qui serviraient d'aiguillons pour les chefs d'Etat de gouvernement afin de les inciter à se mettre autour d'une table pour réfléchir à ce problème très important de la sécurité de l'Europe et de la responsabilité de chacun des pays de l'Europe pour assurer cette sécurité. »

En conclusion, le secrétaire général du RPR, qui figure en deuxième position sur la liste de M<sup>me</sup> Veil, a rappelé qu'il y aura le 17 juin « trois listes, celle des communistes, celle des socialistes et celle des radicaux de gauche, qui soutiennent la politique de gouvernement et, pour compter les bulletins de vote, celle de l'opposition ». Le bilan du gouver-